Commune de RIVES-D'AUTISE

Nieul-sur-l'Autise et Oulmes

FLASH D'INFORMATION

JUILLET 2026

N° 33

Mairie principale
à Nieul-sur-l'Autise
3 rue Aliénor d'Aquitaine
Tél : 02.51.52.40.12
mairie@rives-autise.fr

Lundi, mardi, jeudi
de 14h00 à 17h30
Mercredi 9h00 à 12h30
Vendredi 13h30 à 16h30

Mairie annexe
à Oulmes
7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.52.40.59

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h30

Agence postale
de Nieul-sur-l'Autise
14 place du Forail
Louis MOINARD
Tél : 02.51.52.19.35
Du lundi au vendredi
de 13h30 à 16h30
Samedi de 9h00 à 12h00

Agence postale d'Oulmes
7 rue de la Venise Verte
Tél : 02.51.00.36.40
Mardi, mercredi,
vendredi, samedi
de 8h15 à 12h00

Permanence des élus

Mélanie MOINARD, Maire
Sur rendez-vous
Tél : 02.51.52.40.12

Les adjoints
Lors de leurs permanences ou
sur rendez-vous
Renseignements en mairie

Travaux de rénovation des commerces Pharmacie - Boucherie - Supérette

Dans le contexte du programme Petites Villes de Demain (PVD) et Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), les élus ont choisi de réhabiliter des bâtiments communaux destinés à des baux commerciaux. Les travaux débuteront début septembre 2026, comme suit :

Réhabilitation 1er bâtiment : local commercial Pharmacie

- Reprise de la toiture et de toutes les ouvertures extérieures pour répondre aux nouvelles normes de la réglementation thermique des bâtiments.
- Travaux à l'intérieur du local dans le but d'agrandir la surface dédiée aux produits en vente.
- Remise aux normes électriques et reprise de l'éclairage (passage à la led).
- Reprise des sols, des peintures etc.
- Reprise du mode de chauffage du bâtiment.
- Création de pièces de confidentialité pour des entretiens privés.

Réhabilitation 2e bâtiment : local commercial Boucherie

- Amélioration des accès aux personnes à mobilité réduite en remplaçant les portes existantes à double battants par des portes automatiques.
- Remplacement des menuiseries extérieures en respectant la charte des Petites Cités de Caractère.
- Amélioration de l'isolation thermique du bâtiment.
- Gain en confort sonore par rapport à la circulation automobile.

Réhabilitation 3e bâtiment : local commercial Supérette

- Amélioration des accès aux personnes à mobilité réduite en remplaçant les portes existantes à double battants par des portes automatiques.
- Remplacement des menuiseries extérieures en respectant la charte des Petites Cités de Caractère.
- Amélioration de l'isolation thermique des bâtiments.
- Gain en confort sonore par rapport à la circulation automobile.
- Création d'une extension des locaux permettant d'agrandir la surface du local commercial avec une bascule de la zone de réserve.

Enveloppe financière affectée aux travaux : 343 418.57 € HT
Financement : Etat 73 548.88 € - Conseil Départemental 51 645 €
Subventions en cours de demande : Petites Cités de Caractère et Sydev



Façade boucherie et supérette



Façade pharmacie



Extension supérette

Déménagement temporaire de la Pharmacie et de l'Agence Postale

Compte tenu des travaux à la Pharmacie de l'Abbaye, l'officine est déplacée dans le local de l'agence postale communale, sis 14 place du Forail-Louis Moinard, à compter du 1er septembre 2026 et pendant la durée des travaux.

Les horaires

Lundi : 14:00 – 19:00
Mardi : 09:00 – 12:30 | 14:00 – 19:00
Mercredi : 09:00 – 12:30 | 14:00 – 19:00
Jeudi : 09:00 – 12:30 | 14:00 – 19:00
Vendredi : 09:00 – 12:30 | 14:00 – 19:00
Samedi : 09:00 – 12:00

Le service de l'agence postale communale de Nieul-sur-l'Autise sera transféré à Oulmes et conserve ses horaires initiaux pendant la durée des travaux. L'équipe compte sur votre collaboration pour continuer à faire vivre ce service et aura le plaisir de vous accueillir aux jours d'ouverture.

Les horaires à compter du 26 août 2026

Lundi : 13:30 – 16:30
Mardi : 08:15 – 12:00 | 13:30 – 16:30
Mercredi : 08:15 – 12:00 | 13:30 – 16:30
Jeudi : 13:30 – 16:30
Vendredi : 08:15 – 12:00 | 13:30 – 16:30
Samedi : 08:15 – 12:00

Fermeture de l'agence postale site de Nieul-sur-l'Autise les 24 et 25 août 2026

Registre communal des personnes vulnérables

Dans le contexte particulier de ces dernières semaines, il est demandé aux communes d'établir et/ou de mettre à jour un registre des personnes dites vulnérables.
Il s'agit d'une démarche volontaire des personnes concernées qui souhaitent être contactées et/ou visitées lors des épisodes de vigilance définis par arrêté préfectoral. Un formulaire d'inscription a été réalisé à destination de l'ensemble des administrés de plus de 75 ans (connus en mairie), mais également à tout autre personne étant dans les situations suivantes :

- ❑ Personne en situation de handicap
- ❑ Personne en situation de vulnérabilité
- ❑ Personne en situation complexe
- ❑ Personne âgée
- ❑ Personne en situation d'isolement

Les membres du C.C.A.S. de Rives-d'Autise sont prêts à vous accompagner dans cette démarche et à vous aider pour remplir le formulaire. Contact possible au 02.51.52.40.12 et par mail à mairie@rives-autise.fr

Heure Civique Autisienne

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?
A travers l'Heure Civique, l'association Voisins Solidaires souhaite impulser une dynamique de mobilisation solidaire dans nos immeubles, nos lotissements ou nos villages.
La mairie partenaire de l'Heure Civique s'occupe alors de mettre en relation les personnes qui souhaitent donner de leur temps et celles qui en ont besoin. Après avoir repérer un besoin, la mairie vous appelle pour une action interpersonnelle ou collective et vous donne tous les détails nécessaires.

Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !
Le rythme de vie de tous ne permet pas toujours de nous engager dans la durée. C'est pourquoi, nous avons imaginé rivesdautise.lheurecivique.fr.
Simple, près de chez soi et sans contrainte, vous pouvez choisir les gestes de solidarité qui vous conviennent ! L'essentiel est de renforcer le lien, notre bien le plus précieux…

L'heure CiViQUE Autisienne

Que ce soit pour des actions interpersonnelles (*visite de courtoisie, petit bricolage…*) ou collectives (nettoyage de quartier, visite en EHPAD…), chaque minute est utile !

Renseignements en mairie

Secrétariat Mairie

Madame Virginie BRUNET a rejoint l'équipe communale en tant que directrice générale des services depuis le 11 mai dernier.



Elle mettra son expertise au service des élus, des agents et de la commune afin d'accompagner la mise en œuvre des projets municipaux.

Horaires mairie annexe d'Oulmes du 27 juillet au 28 Août 2026

Mardi et Jeudi
de 9h00 à 12h30

Médecins généralistes

Le Dr SONOMBITI Honorat, médecin généraliste s'installe au cabinet de santé de Rives-d'Autise à compter du mois d'août 2026.

Le Dr TOSSOULEGUE Alexine, médecin généraliste s'installe au cabinet de santé de Saint-Hilaire-des-Loges à compter du mois de septembre 2026.

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au :
06.02.07.32.08

Merci de leur réserver le meilleur accueil



Réouverture de l'Escargot à Oulmes

Le restaurant L'ESCARGOT a le plaisir de vous annoncer la réouverture de ses portes au 29 rue Georges Clemenceau depuis le 15 juillet 2026. Une cuisine traditionnelle vous est proposée avec un menu du jour à 17€ (uniquement le midi du lundi au vendredi), ainsi qu'une carte variée intégrant notamment des produits régionaux (farci, préfou, jambon mogettes, escargots, brioche). Pour votre quotidien, l'établissement fait aussi office de dépôt de pain.

Horaires du bar et du dépôt de pain :
Lundi /mardi : 8h -14h
Du mercredi au samedi : 8h-14h et 16h-21h

Horaires de la restauration :
Du lundi au samedi midi : 12h -13h45
Du mercredi au samedi soir : 19h-21h

Burger à emporter :
Du mercredi au vendredi soir : 19h-21h

DE NOUVEAUX HORAIRES SERONT MIS EN PLACE FIN SEPTEMBRE

Contact et réservation : 09.86.28.60.81
Facebook : restaurant l'escargot oulmes85

Ouverture d'un Bar à vins

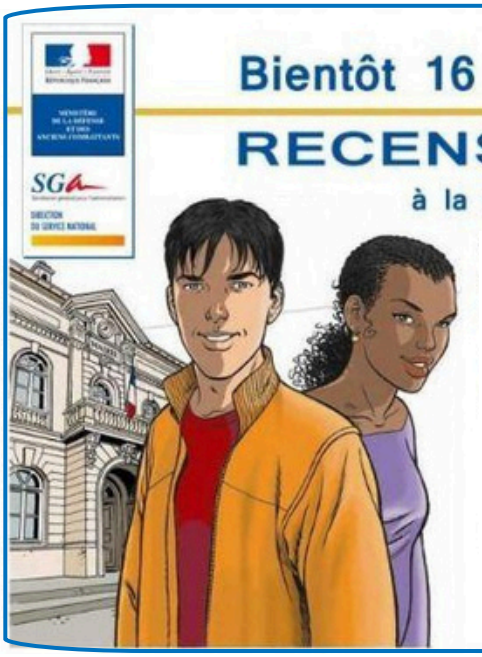
"Après une longue attente, et je vous remercie pour votre patience, j'ai enfin le plaisir de vous accueillir au bar à vin PANI 1829 à Nieul sur l'Autise", Alexandre JUTARD.

Le bar, modeste mais accueillant, dans son cadre tranquille et frais, se situe au 45 rue Olivier Sabouraud, à Nieul-sur-l'Autise. Du vin pour tous, des ateliers d'oenologie et des conférences.
Accès nord du village en venant de Denant, au niveau du panneau "Nieul-sur-l'Autise", dans l'ancienne boulangerie "La panification". Stationnement à l'extérieur de la cour.

Contact : 07.85.78.46.82 et lebarpani@gmail.com
Site : www.pani1829.com Facebook : PANI 1829

HORAIRES D'OUVERTURE
été 2026

Lundi	*fermé*
Mardi	*11h-13h 18h-20h*
Mercredi	*11h-13h 15h-20h*
Jeudi	*11h-13h 18h-20h*
Vendredi	*11h-13h 15h-23h*
Samedi	*11h-13h 15h-22h*
Dimanche	*11h-14h*



Le recensement est obligatoire
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement
Elle est délivrée sur présentation de :
- la carte nationale d'identité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile

Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP,...).

L'actualité des projets éoliens portés par IEL sur la commune

Initiatives & Energies Locales

Le groupe français IEL (Initiatives & Energies Locales), propriétaire et exploitant des parcs éoliens existants sur Rives-d'Autise et Xanton-Chassenon, poursuit l'étude de deux projets éoliens sur le territoire de Rives-d'Autise et Saint-Hilaire-des-Loges.

Ces deux projets éoliens ont fait l'objet de permanences d'information organisées en 2022, afin de présenter aux habitants les premières intentions d'implantation et d'échanger sur les caractéristiques envisagées. Depuis, la poursuite des études, l'instruction par les services de l'État et la prise en compte de nouvelles contraintes aéronautiques, notamment liées à la présence d'un nouveau radar militaire à Rochefort, ont conduit IEL à faire évoluer les projets. La taille initialement envisagée a ainsi été réduite afin d'adapter les éoliennes à la contrainte militaire, en cohérence avec les dimensions des parcs existants.

Le projet des Moinotières prévoit l'installation de 3 éoliennes dans le prolongement du parc éolien de Nieul-sur-l'Autise. Une enquête publique devrait être organisée au cours de l'année 2026. Les travaux pourraient démarrer à la fin de l'année 2027 avec une mise en service du parc estimée pour le second semestre 2028.

Le projet des Surgères également composé de 3 éoliennes, est situé aux abords de l'autoroute A83. Suite à la demande de l'Armée, le dossier sera redéposé à la rentrée 2026. Une enquête publique devrait ensuite être organisée en 2027, la mise en service du parc sera alors prévue pour 2029.

Des retombées pour le territoire

Dans le cadre de ces projets, IEL prévoit plusieurs mesures d'accompagnement en faveur du territoire :

- une offre locale d'électricité verte destinée aux équipements municipaux ;
- des retombées fiscales annuelles au bénéfice des collectivités ;
- la mise en œuvre de mesures environnementales et patrimoniales, à hauteur de 50 000 € par éolienne implantée sur le territoire communal ;
- une nouvelle campagne de financement participatif ouverte aux habitants, avec un taux de rémunération bonifié compris entre 4 % et 6 % ;
- la possibilité pour la commune et/ou la Communauté de Communes de devenir actionnaire des parcs afin de participer à leur gouvernance et de bénéficier de retombées économiques complémentaires ;
- un mécénat annuel de 2 000 € destiné à soutenir les associations locales pendant toute la durée d'exploitation des parcs.

Quelques chiffres : les 8 éoliennes de Nieul-sur-l'Autise ont produit, en 2025, 45.9 millions de kwh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 13 000 personnes chauffage inclus.

IEL continuera d'informer les habitants de l'avancement de ces projets, notamment à l'occasion des enquêtes publiques qui permettront à chacun de consulter les dossiers et de faire part de ses observations.

Maintenance des équipements de relevé à distance

Vendée Eau, le service public de l'eau potable, a mandaté son délégataire SAUR, pour remplacer une partie des modules de relève à distance dont sont équipés les compteurs d'eau.

Si votre compteur d'eau est inaccessible et que vous êtes absent le jour de l'intervention, SAUR vous déposera un avis de passage dans votre boîte aux lettres vous précisant les modalités de prise de rendez-vous pour réaliser cette intervention.

Cette opération est totalement gratuite pour vous. La campagne sur la commune de Rives-d'Autise se déroulera du 7 août au 18 septembre 2026 ; merci de réserver votre meilleur accueil aux agents SAUR en charge de ces travaux.

saur France

Contact SAUR

☎ 02 53 59 40 00
du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h

✉ radio-releve.vendee@saur.com